Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Bail au nom des parents et apl

Par doubleforce

Bonjour,
La mère de ma fille qui aura 18 ans en avril 2021
souhaite lui louer un logement
le fait que notre fille est mineure oblige la mère de mettre le bail à son nom
et de ce fait zéro droit aux allocations logement ?
mais la maman me rétorque que selon l'article de ce site (http://www.businessfilimmo.fr/signer-contrat-de-bail-avec-mineur) il suffira de mettre les quittances de loyer au nom de notre fille
mais je pense que cela est impossible je dirai même que c'est de la dissimulation de faire cela !
Mon analyse est-elle bonne ?
merci pour vos lumière

Par chamce

""Le bailleur peut émettre les quittances de loyer au nom de l'étudiant mineur. Cette aide peut intervenir dans le calcul qu'effectue la CAF pour déterminé le montant de l'allocation familiale, si la famille de l'enfant peut y prétendre. Vous pouvez effectuer une simulation sur le site de la CAF.""